



LES ACCORDS SOLIDAIRES
SANTÉ - JUSTICE - ÉDUCATION - SOCIAL

Harpèges, association reconnue d'utilité publique,
recrute pour son pôle socio-judiciaire :

UN PSYCHOLOGUE CLINICIEN (H/F)

Poste à pouvoir 1^{er} septembre 2024 en CDI à temps complet

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire et sous la responsabilité du directeur de pôle, vos missions sont les suivantes :

- Soutien psychologique de victimes directes ou indirectes d'infractions pénales, accidents collectifs ou catastrophes naturelles ;
- Soutien psychologique des personnes hébergées au sein des structures de l'association ;
- Assurer des débriefings individuels ou collectifs après des événements traumatiques ;
- Orientation des victimes vers les professionnels de soin adaptés ;
- Participation au projet associatif et aux différentes actions portées par l'association (hébergement, téléphone grave danger, évaluation personnalisée des victimes, accompagnement aux audiences...);
- Réalisation de tâches administratives (saisies statistiques, rédaction des bilans d'activité, attestation de suivi) ;
- Participation aux réunions de service.

Profil :

- **Titulaire d'un BAC+5 en psychologie clinique ;**
- Formations en victimologie, psychotraumatisme et débriefing souhaitées ;
- Expérience dans la prise en charge de mineurs ;
- Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation ;
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et en partenariat ;
- Très bonnes connaissances du contexte institutionnel, associatif, social et médico-social et des dispositifs de prise en charge des femmes victimes de violences conjugales et de leur(s) enfant(s) ;
- Rigoureux (se), organisé(e), ayant le sens des responsabilités, porté(e) par des valeurs et un véritable engagement au profit des populations fragilisées ;
- Excellente qualité relationnelle et de communication avec l'ensemble de ses interlocuteurs ;
- Très bonnes facultés rédactionnelles ;
- Permis B et véhicule personnel indispensable.

Conditions du poste :

- Convention collective : **CCN du 31 octobre 1951**
- Coefficient : **518**
- Salaire de base brut mensuel : **2 372,44 euros**
- Prime SEGUR brute : **238 euros**
- Ancienneté et complément technicité repris sous certaines conditions
- Prime décentralisée de **3%** versée selon conditions conventionnelles



- En sus des 5 semaines de congés annuels, une semaine de congés trimestriels au cours des 1er, 2ème et 4ème trimestres
- Horaire hebdomadaire : **35h**
- Lieu de travail : **Cannes et déplacement sur l'ouest du département des Alpes-Maritimes**

Candidatures (CV, lettre de motivation, extrait de casier judiciaire), à adresser à l'attention de :

Madame Alexia KRISANAZ – Directrice Générale

Association HARPEGES

8 avenue du 11 novembre

06130 - GRASSE

Ou par courriel : recrutement@harpeges.fr